

À RAS 2 MARAIS

Regards sur 2 sites Natura 2000 littoraux :
Marais de Brouage et du nord d'Oléron
Marais de la Seudre et du sud Oléron



NUMERO 18

Gorgebleue à miroir blanc de Narrites © AdobeStock

Édito

Natura 2000 compte parmi les dispositifs de préservation de la riche biodiversité des marais de Brouage, de la Seudre et d'Oléron. Les espèces et leurs habitats, inventoriés, font l'objet d'actions de conservation.

Toute intervention importante de l'Homme - travaux et aménagements notamment - doit faire l'objet d'une étude d'incidences sur le milieu et respecter un certain nombre de recommandations. Des propriétaires, exploitants de prairies par exemple, peuvent également s'engager volontairement en mettant en œuvre des mesures spécifiques favorisant la biodiversité.

D'autres dispositifs, comme les sites classés pour ménager les paysages, ou les Réserves naturelles avec leurs plans de gestion, contribuent aussi, chacun à leur manière, à concilier les activités humaines avec le respect de l'environnement.

Nous pouvons aller encore plus loin. Bien plus que de « simplement » concilier nos activités économiques avec la nature, nous pourrions fonder notre développement sur cette même nature, en nous appuyant sur les richesses et les opportunités qu'elle nous offre sur le plan économique, social et culturel.

C'est ce que les collectivités locales souhaitent faire en créant un Parc naturel régional sur les marais du littoral charentais. Loin d'être une nouvelle mesure de protection, il s'agit au contraire de remettre l'Homme au cœur de son environnement, pour qu'il en vive plutôt qu'il ne l'abîme.

Patrice Brouhard

Président de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes



Les passereaux paludicoles, oiseaux des roselières

Petits oiseaux discrets particulièrement menacés, les passereaux paludicoles - c'est-à-dire vivant dans les marais - sont notamment observables dans les roselières qui constituent un habitat emblématique de nos zones humides.

Le nom passereau vient du latin « passer » qui signifie « petit oiseau ». Il s'agit d'oiseaux qui ont la particularité de posséder quatre doigts dont l'un est tourné vers l'arrière pour se percher. La plupart sont migrateurs.

Les pieds dans l'eau

Les passereaux fréquentent les marais de Charente-Maritime qui constituent, pour certains, une halte d'importance internationale car situés sur un axe migratoire majeur entre l'Afrique et la Scandinavie.

Ils occupent les roselières, un habitat dense composé de roseaux. En régression en France, les roselières rendent pourtant d'importants services : épuration naturelle de l'eau, protection des berges, régulation des crues.

Une douzaine d'espèces de passereaux peuvent ainsi être observées dans nos marais.

La Gorgebleue à miroir blanc de Nantes*

Le mâle se reconnaît à sa gorge bleu vif, soulignée par un bandeau pectoral noir, blanc et roux, avec une tache blanche appelée « miroir », d'où son nom. La femelle est plus discrète, sans bleu ni roux.

La gorgebleue se nourrit au sol d'arthropodes, préférentiellement d'araignées, qu'elle agrémente de fruits et de graines en automne et en hiver. Elle reste toujours à proximité d'un couvert végétal dans lequel elle est prête à se faufiler à la moindre alerte.

Elle arrive sur nos marais vers la mi-mars et repart entre août et octobre vers le Portugal et le pourtour méditerranéen. Pendant la période de reproduction, le mâle choisit le territoire et la femelle construit le nid, souvent près de l'eau, au sol ou à faible hauteur.

Le Phragmite aquatique*

Mâles et femelles sont identiques : la tête est brune-olive avec une bande sommitale claire et des sourcils crème. Leurs flancs et leur croupion de couleur fauve sont marqués de flammèches noires.

De passage en France au printemps et à la fin de l'été, c'est un migrateur transsaharien qui hiverne en Afrique de l'ouest et se reproduit en Europe de l'est. Il est insectivore strict. Très discret le reste de l'année, le mâle s'expose en période de reproduction, perché bien en vue pour chanter. C'est la femelle qui s'occupe seule de la construction du nid posé sur une touffe d'herbe.

La France accueille la quasi-totalité de la population mondiale en migration post-nuptiale, d'où notre rôle majeur dans la conservation de cette espèce.

La Rousserolle effarvate

Son plumage neutre, beige au ventre et brun chaud au dos, est parfait pour se confondre dans les roselières.

Son déplacement est caractéristique des oiseaux paludicoles : accrochée latéralement aux tiges de roseaux, elle saute vivement d'une à l'autre, descend et remonte à la recherche d'insectes, souvent la tête en bas. Remuante mais peu farouche, elle est facile à observer.

En période de reproduction, le mâle chante en vue sur la partie supérieure des roseaux pendant que la femelle élabore le nid, accroché à la tige de l'un d'eux à l'aide de liens végétaux. La rousserolle hiverne au sud du Sahara et fréquente nos marais d'avril à septembre. Ce trajet lui prend deux mois.

Le Bruant des roseaux

Oiseau au dos roux strié de noir et au dessous blanchâtre, le mâle est facilement reconnaissable en période nuptiale car il arbore une tête et une bavette noire, la nuque et les côtés du cou étant décorés d'un demi-collier blanc.

On le trouve en Europe et en Asie jusqu'au Japon. En France, il est sédentaire. Il se nourrit d'insectes à la belle saison et de graines en hiver, se déplaçant au sol par petits bonds. Si, en hiver il est plutôt grégaire, il change de comportement en période de reproduction.

Celle-ci s'étend d'avril à août avec plusieurs nichées successives. Le nid est près du sol ou au sol. Les marais arrière-littoraux sont très fréquentés en hiver avec des rassemblements de centaines d'individus.

* Espèce protégée au titre de la Directive européenne « Oiseaux ».



Gorgebleue à miroir blanc de Nantes*



Phragmite aquatique*



Rousserolle effarvate



Bruant des roseaux

La Réserve naturelle de Moëze-Oléron

Cette Réserve nationale est un acteur primordial dans la préservation du patrimoine naturel de notre territoire. Située en zone Natura 2000 sur des terrains appartenant au Conservatoire du littoral, elle est gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux.

La réserve a été créée en 1985. Elle s'étend sur 6 720 ha entre terre et mer, depuis les marais de la frange littorale de la commune de Moëze à la côte est de l'île d'Oléron, en passant par la mer des pertuis. Située sur la grande voie de migration est-Atlantique, elle est d'importance internationale pour les oiseaux : environ 100 000 y sont présents chaque hiver.

Les prairies humides font le bonheur des canards, comme le Tadorne de Belon, des passereaux et des limicoles qui se nourrissent sur l'estran. Anguille d'Europe, Pélobate cultripède (un crapaud) et Loutre d'Europe sont également présents. Côté mer, les prés salés, la plage et la vasière ponctuée d'herbiers de zostères constituent un garde-manger pour les oiseaux et toute la faune marine : poissons, coquillages et mammifères marins.

Lieu de préservation de la biodiversité, la réserve est un laboratoire à ciel ouvert afin de favoriser le maintien



Vol d'Avocettes élégantes

des espèces et de leurs habitats. Les travaux sur le réseau hydraulique concourent par exemple à aménager des sites de reproduction pour les oiseaux nicheurs et à améliorer l'accueil des migrateurs et hivernants. Les suivis des populations permettent d'évaluer l'efficacité des actions.

Des activités humaines comme le tourisme vert, l'agriculture, l'ostréculture et la pêche, y sont

également présentes, en dehors de trois zones de réserve intégrale. Le rôle de la réserve est de faire en sorte que ces activités soient respectueuses de l'environnement pour qu'elles puissent coexister avec la riche biodiversité.

Plus d'informations et visites sur www.reserve-moeze-oleron.fr



Natura 2000 en action

outil

Les animatrices Natura 2000 sont à votre disposition pour toute question relative à la biodiversité : identification des réglementations liées à vos projets, accompagnement à la rédaction de vos dossiers d'études d'incidences, aide à la définition de vos projets en prenant en compte le mieux possible la biodiversité, accompagnement dans vos activités professionnelles...

Ces sollicitations sont toujours gratuites et volontaires, profitez-en !

Contact sur

www.bassin-de-marennes.com

suivi

Le Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis mène un important projet afin d'évaluer les effets de la pêche professionnelle sur les habitats et espèces protégés par le réseau Natura 2000.

Réalisé en concertation avec les pêcheurs, il vise notamment à identifier les mesures de réduction des risques, pertinentes du point de vue de leur efficacité environnementale, de leurs conséquences socio-économiques et de leur faisabilité technique.



Alose feinte

© PNR Marais Poitevin

agenda

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan ont sollicité la labellisation Ramsar du marais de Brouage.

Ce label international valorise les actions de gestion durable des zones humides d'exception et le fort engagement de leurs acteurs en faveur de leur préservation.

Il s'agit d'une opportunité de rejoindre un réseau de partage conséquent, de conforter l'attractivité du territoire et un cadre de vie agréable.

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage
Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de :



Directeur de la publication : Patrice Brouhard

Rédaction : Maureen Baudier, Aurore Gayout, Olivier Thimonier

Conception graphique : Agence DOSCOCO®

Mise en page : Marennes Impression

Impression : Marennes Impression

Édition : Septembre 2025